

RIVIERES ET POINTS D'EAU

L'eau en Ardèche est « source de vie » tant une grande partie de l'activité agricole et surtout touristique tourne autour de son approvisionnement permanent. Ainsi, des efforts investissements considérables ont été réalisés afin de garantir au département la survie de ces deux activités.

Source de bien être, la baignade fait partie du rituel touristique et des habitants. Toutefois, pour une baignade réussie, quelques règles de sécurité sont à observer :

Respecter la signalisation qui indique le risque potentiel de montée brutale du niveau de l'eau lors d'un « lâcher de barrage » ;

S'assurer d'être en mesure de nager sans avoir pied ;

Ne pas sauter des rochers sans s'assurer auparavant de la profondeur de l'eau.

Les principaux cours d'eau à proximité de l'Auberge et propices à la détente et la baignade sont :

L'Ardèche qui coule du nord au sud et qui passe à **Ruoms** ;

Le Chassezac qui coule d'ouest en est et qui passe aux Vans pour se jeter dans l'Ardèche ;

La Ligne qui coule d'ouest en est et qui passe dans la Vallée de Largentière pour se jeter dans l'Ardèche.

La Beaume qui traverse le village classé du même nom.

Plus au sud, dans le département du Gard, vous trouverez la **Cèze** et le **Gardon**.

A l'est, l'**Ibie** qui coule du plateau du Coiron à Vallon Pont d'Arc, aux eaux transparentes avec un point d'eau fort apprécié qui s'appelle le Trou de la Lune sur la commune de **Lagorce**.

Les principaux lacs du département sont :

Le lac **d'ISSARLES** (plage aménagée, pédalos, baignade surveillée)

44°49'4" N – 4°4'19"E

Le lac de **COURCOURON** (plage aménagée, pédalos, baignade surveillée)

44°48'13" N – 3°57'42"E

Le lac de **ST MARTIAL**

44°51'59" N – 4°16'49"E